

ADMISSION EN SECONDE SECTION INTERNATIONALE AUSTRALIENNE

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE TROISIÈME

Les lycées du Grand Nouméa et Lapérouse recrutent pour leur section internationale australienne en classe de seconde à la rentrée de février 2021.

Cette section s'adresse à :

- des élèves bilingues issus de familles anglophones ;
- des élèves francophones ayant eu l'occasion de séjourner dans un pays anglophone ;
- des élèves issus du parcours de SI australienne en collège ;
- des élèves présentant d'excellentes aptitudes générales en anglais.

Les candidats pour la section internationale doivent en outre être très motivés pour approfondir leur niveau en langue, littérature, géographie, histoire et culture australiennes.

Horaires hebdomadaires des enseignements spécifiques

Ces enseignements spécifiques représentent en effet un total de 6 heures par semaine qui se décline comme suit :

1. **Langue, littérature et culture australiennes** : 4 heures s'ajoutent aux horaires habituels d'enseignement de la langue vivante A.

2. **Histoire-géographie** : 0,5 heure s'ajoute aux horaires habituels d'histoire-géographie de la classe de seconde, soit pour un élève de S.I. australienne un horaire total de 4 heures d'histoire-géographie dont 2 heures en langue anglaise (DNL anglais, DNL= discipline non linguistique).

Dans leur emploi du temps, les élèves auront donc **4,5 heures supplémentaires** (4h+0,5h) par rapport à l'horaire standard de la classe de seconde.

Les élèves de S.I. australienne auront la possibilité en fin de Terminale de présenter l'option internationale du Baccalauréat (OIB).

Conditions d'admission dans les sections internationales de lycée.

Les candidats seront convoqués le **mercredi 07 octobre 2020** pour passer les tests d'admission, comportant une épreuve écrite et une épreuve orale (cf. annexe 2), qui se dérouleront dans les établissements organisateurs indiqués en annexe 1, afin d'apprécier l'aptitude des élèves français à suivre les enseignements en langue étrangère, et pour les élèves étrangers d'évaluer leur connaissance du français et leur motivation.

Les parents d'élèves de troisième intéressés par une entrée en seconde section internationale australienne doivent adresser au directeur / à la directrice du lycée centre d'admission de leur secteur (cf. annexe 1), **au plus tard le mercredi 23 septembre 2020**, les documents suivants :

- La **fiche d'inscription**, téléchargeable depuis le site internet du vice-rectorat ;
- L'**avis motivé** du directeur, de la directrice du collège d'origine ;
- La photocopie des **bulletins scolaires** pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres / 1^{er} semestre de troisième ;
- Une **enveloppe** libellée aux nom et adresse postale du candidat et timbrée au tarif en vigueur.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en section internationale australienne, l'admission dans cette section et l'affectation dans l'un des deux lycées sont prononcées par le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, suite à l'étude des dossiers lors d'une commission d'admission.

Les résultats seront communiqués aux familles **le vendredi 06 novembre 2020** (affichage dans les deux établissements hébergeant la S.I. australienne, les lycées du Grand Nouméa et Lapérouse, sur le site internet du vice-rectorat, et information par courrier postal).

Le recrutement de cette section n'est pas soumis à sectorisation (pas besoin de dérogation). En cas d'interruption de parcours en section internationale à l'issue du conseil de classe, la règle est **le retour dans l'établissement de secteur**.

Les élèves non admis seront affectés dans leur lycée de secteur.

ANNEXE 1

Les candidats passeront les tests d'admission dans les établissements organisateurs suivants :

Province des Îles Loyauté :

1) Lifou : lycée Williama Haudra

(possibilité de présenter le test à Maré ou à Ouvéa sans déplacement sur Lifou)

Province nord, côte est :

2) lycée Antoine Kela, Poindimié

Province nord, côte ouest :

3) lycée Michel Rocard de Pouembout

Province sud :

4) lycée du Grand Nouméa

5) lycée Lapérouse

ANNEXE 2

TESTS D'ENTRÉE EN 2^{de} SECTION INTERNATIONALE AUSTRALIENNE

Une épreuve écrite et une épreuve orale :

➤ Durée du test écrit: 2h

- compréhension orale (écoute + compte-rendu en français) - compréhension écrite (texte + questions de compréhension en anglais) ;
- production écrite (sujet d'expression écrite, lié à la sphère du monde anglophone).

➤ Durée du test oral: 15 minutes

- prise de parole en continu en anglais (présentation personnelle, de son parcours en langue anglaise et de sa motivation) de 5 minutes maximum ;
- interaction orale en anglais sous forme d'entretien avec le jury de 10 minutes maximum.